

### Statuts de protection



Listes  
rouges

Isère : EN (En danger)

R-A : EN (En danger)

France : NT (Quasi menacée)

Directives  
européennes

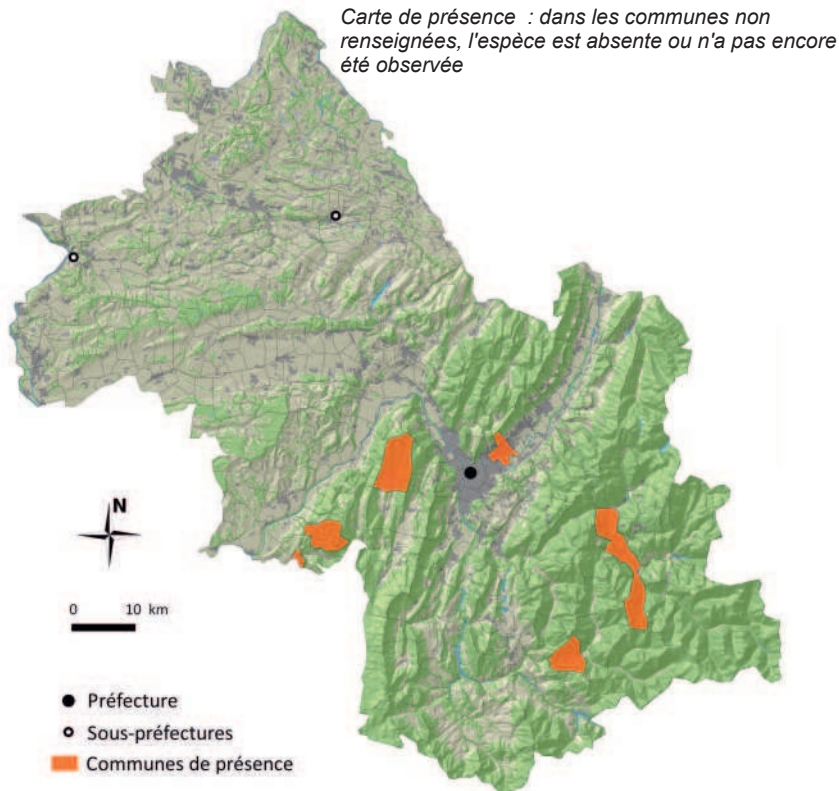
Non concernée par la directive "oiseaux"

Inscrite à la directive "habitats" : annexes 2 et 4



©Yoann Peyrard

Coordination départementale spécifique



Sources : UE-SOeS, CORINE Land Cover, 2006. - ©IGN\*GeoFla - LPO Isère, in <http://www.faune-isere.org/> Novembre 2014

### Distribution en Isère

C'est une espèce très peu connue en Isère. Les données, éparées, ont été récoltées dans les massifs du Vercors, de la Chartreuse et de l'Oisans, ainsi qu'anciennement en Isle Crémieu.

### Écologie locale

Le petit murin chasse dans les milieux prairiaux, végétalisés, buissonnants : les mosaïques de milieux lui conviennent. Il y capture des orthoptères. Il peut chasser en altitude dans les alpages.

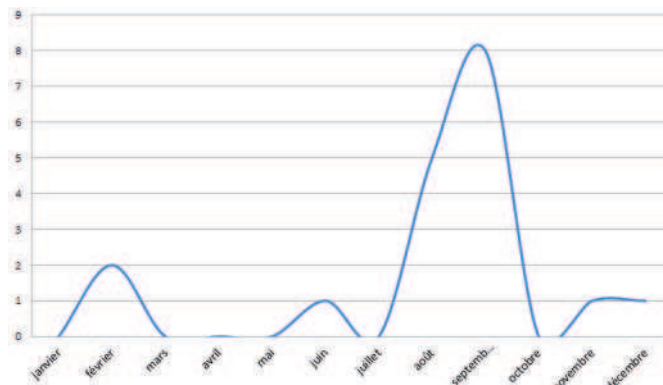
La seule colonie actuellement connue est une colonie mixte avec des grands murins.

### Tendance évolutive

Si rien n'atteste un déclin pour la population, rien ne permet de dire aussi que le petit murin se porte bien. Par exemple, aucune nouvelle donnée ne provient de l'Isle Crémieu. Aucune tendance évolutive ne peut donc être quantifiée.

## Phénologie saisonnière

La mise bas chez le petit murin a lieu en été, plus tardivement que le grand murin. Les données d'observation contenues dans la base ont lieu majoritairement à l'automne, mais le nombre d'observation reste faible et n'est pas vraiment corrélé à l'activité de l'espèce.



Nombre cumulé de données mensuelles récoltées (2000-2014)

## Gestion favorable pour cette espèce

### Milieus agricoles

- ✓ Maintien des linéaires végétalisés (haies, ripisylves...)
- ✓ Réduction des intrants
- Maintien d'une couverture herbacée sous une culture ligneeuse (vigne, arboriculture...)
- ✓ Création de bandes enherbées
- ✓ Maintien des milieux ouverts (prairies, marais, coteaux...)
- ✓ Gestion raisonnée du pâturage
- ✓ Gestion raisonnée des fauches

### Forêts

- Maintien d'arbres à cavité, d'arbres morts au sol ou sur pied
- Gestion forestière en mosaïque
- Favoriser le vieillissement
- Diversification des strates
- Diversification des pratiques

### Zones humides

- Maintien d'un réseau de zones humides
- Diversification des berges (roselières...)
- Réduction des obstacles de franchissement (seuils, endiguements, ponts...) sur les cours d'eau
- Lutte contre les espèces envahissantes le long des cours d'eau

### Milieus rupestres et souterrains

- Contrôle de la fréquentation des falaises et/ou des sites souterrains
- Éviter l'engrillagement
- Maintien, création de murets et/ou pierriers

### Activités humaines, bâti

- Absence de perturbation à moins de 300m du nid ou du gîte
- ✓ Réduction du dérangement à proximité directe du gîte ou du nid
- ✓ Conservation de gîtes favorables dans le bâti
- Résorption des points d'écrasements routiers (passage à faune aérien, souterrain...)
- Gestion adaptée de la végétation des bords de route

Pour aider la LPO à protéger cette espèce, vous pouvez :

- > Signaler la présence de l'espèce à la LPO Isère ([www.faune-isere.org](http://www.faune-isere.org) ou application "Naturalist") afin de compléter les connaissances sur la répartition de l'espèce et contribuer ainsi à sa sauvegarde.
- > Signaler les éventuels travaux constatés sur des sites accueillant l'espèce.

Rédacteur : A. Atamaniuk

Version : Mar-16